

UNE INTIME CONVICTION

Un coup de force cinématographique dont l'ambition est autant celle de décrire la machinerie judiciaire que de mettre à l'honneur les trois monstres de cinéma que sont Marina Foïs, Olivier Gourmet et Laurent Lucas.

Ils occupent l'écran d'un bout à l'autre du film avec une force et une conviction rares au cinéma. On nommera d'abord Laurent Lucas, qui interprète Jacques Rugier, muré dans un silence après dix ans de procédures judiciaires dont on sait, dès le début du film, qu'il est blanchi en première instance de la disparition de sa femme ; puis, citons le formidable Olivier Gourmet qui endosse la robe et la verve de l'avocat Dupont-Moretti, reconnu pour sa capacité à obtenir le non-lieu dans des affaires perdues d'avance ; enfin saluons Marina Foïs qui interprète une mère de famille, persuadée de l'innocence du prévenu et qui s'invente un rôle d'assistante juridique auprès du fameux ténor du barreau. Il faut beaucoup d'expérience pour mettre en scène de pareils comédiens et pourtant, *Une intime conviction* constitue le premier long-métrage d'Antoine Rimbault après quatre courts. Le jeune réalisateur fait montre d'une véritable bravoure en filmant ses trois comédiens, sans jamais sombrer dans l'exagération ou la fausse note.

La réussite est incontestable. Si les premières séquences font craindre une énième réflexion sur les rouages d'une justice française, naturellement expéditive et maladroite, le récit nous entraîne en réalité dans une affaire complexe, sombre, celle d'un homme qu'on accuse du meurtre de sa femme, alors même que son corps n'a jamais été retrouvé et que son amant a orchestré un acharnement médiatique contre l'accusé. Le cinéaste pose la question sensible de la responsabilité des magistrats et des jurys populaires à juger des femmes et des hommes, en l'absence de preuves. On suit alors ce procès en appel, à la fois comme un roman policier, mais surtout comme une réflexion éthique et philosophique sur les liens ténus entre conviction personnelle, objectivité et procédure juridique.



Le cinéaste connaît bien la justice pour fréquenter régulièrement les bancs des juridictions d'assises ou pénales. Mais il s'intéresse aussi à la façon dont ses personnages habitent les instances judiciaires.

Nora est emportée dans une frénésie de la justice, là où Dupont-Moretti se méfie de l'institution et des jeux de pouvoir qui la hantent. Le spectateur est emporté avec ces deux figures fragiles et déterminées à la fois, dans un récit palpitant et à la limite du vacillement. Les coups de théâtre surgissent et donnent un rythme passionnant au récit.

Véritable coup de force cinématographique, *Une intime conviction* ravira tous les spectateurs avides d'histoires policières rocambolesques qui ne se base pas sur l'esbroufe. La mise en scène évite les courses-poursuites, le grand spectacle, pour se centrer sur la comédie du monde qui se joue à l'intérieur des tribunaux. L'humanité est montrée dans ce qu'elle peut avoir de pire et de plus touchant. C'est un film qui rend hommage à la justice certes, mais surtout aux plaidoiries magistrales des avocats dont on comprend que la vérité des crimes ne se résout pas dans le recours aux textes juridiques mais dans le pouvoir de conviction des mots.